

Communication partenariat SRIAS IDF et Le Pari Solidaire

La SRIAS Ile-de-France et l'association Le Pari Solidaire s'allient dans un partenariat pour faciliter l'accès au logement des jeunes apprentis de la SRIAS Ile-de-France.

Afin de faciliter l'installation des jeunes agents publics Franciliens, la Préfecture fait appel à l'association Le Pari Solidaire qui propose des cohabitations intergénérationnelles solidaires. Ces dernières permettent aux 18-30 ans d'être hébergés chez un sénior en échange d'une indemnisation de loyer modérée de maximum 350€ (formule conviviale) ou de leur présence le soir et la nuit (formule solidaire), avec, quelque soit la formule, l'idée d'une cohabitation conviviale et de création de liens.

Aussi, l'association Le Pari Solidaire se mobilise pour favoriser la mise en relation de retraités avec les jeunes agents publics de l'État afin de réaliser une cohabitation intergénérationnelle solidaire. De la sélection des postulants au suivi en passant par la contractualisation, Le Pari Solidaire accompagnera les candidats tout le long du processus.

Dans le cadre de ce partenariat, les bénéficiaires se verront accorder une réduction de 100€ sur leur adhésion annuelle à l'association (entre 180€ et 250€ pour les séniors et entre 250€ et 350€ pour les jeunes hors réduction).

Vous souhaitez en profiter ?

- Si vous avez entre 18 et 30 ans, rendez-vous sur le lien suivant pour vous inscrire : <https://www.leparisolidaire.fr/jeune-3/inscription-jeune/>
- Si vous avez 60 ans ou plus, rendez-vous sur le lien suivant pour vous inscrire : <https://www.leparisolidaire.fr/senior/inscription-senior/>

Pour plus d'informations :

- Site : <https://www.leparisolidaire.fr/>
- Facebook : <https://www.facebook.com/leparisolidaire>
- Twitter : <https://twitter.com/LePariSolidaire>
- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/45518810/>